



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 113798

Texte de la question

M. Daniel Goldberg attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le coût des compteurs « Linky » qui sont progressivement installés par EDF chez les particuliers. En effet, contrairement à ce qui avait été annoncé, les services fournis par ce nouveau compteur seront doublement payants. D'une part, par le coût du compteur pour une somme forfaitaire de l'ordre de 200 euros, d'autre part par un abonnement mensuel de 3,50 euros. Cet abonnement mensuel complémentaire n'a pour utilité que de donner des informations sur les consommations. Alors qu'EDF va déjà réaliser des économies substantielles grâce au télé-relevé des consommations, il ne semble pas acceptable que le simple suivi des consommations soit facturé au particulier. Qui plus est, ce coût forfaitaire est d'autant plus lourd pour les ménages modestes qui seraient les plus intéressés par un suivi précis de leurs dépenses. Enfin, facturer une information pouvant inciter à réduire les consommations d'énergie n'est pas en adéquation avec les objectifs affichés par le Gouvernement de favoriser les économies d'énergie. Aussi, il lui demande supprimer le caractère payant de cette prestation basique.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113798

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7520

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)